

**Sujet :** [INTERNET] Avis

**De :** > (par Internet) <

**Date :** 12/10/2020 19:22

**Pour :** ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr

Monsieur le commissaire-enquêteur,,

Je suis défavorable à ce projet éolien car l'éolien industriel n'est pas une solution pérenne :

- les limites de distances des habitations sont actuellement trop faibles et ne sont pas adaptées à la hauteur actuelle des éoliennes. Cela génère de nombreuses et importantes nuisances : impact sur la santé des habitants, impact sur le paysage, impact sur l'avifaune, impact sur la valeur des biens immobiliers, etc.

Les problèmes sanitaires sont particulièrement préoccupants car il est reconnu que des riverains souffrent mais rien n'est fait pour faire cesser la source de ces problèmes (les centrales éoliennes industrielles)

- l'éolien est une source d'énergie coûteuse (subventionnée avec l'argent publique), intermittente et non fiable. Elle profite principalement aux fonds de pension et fabricants étrangers. De plus, elle nécessite d'autres sources d'énergie polluantes comme le gaz ou le charbon pour pallier l'absence de production d'origine éolienne. Ceci est particulièrement problématique puisque générant des gaz à effet de serre alors que l'urgence actuelle est justement le réchauffement climatique.

Cf. chiffres développement durable et RTE.

- les éoliennes n'étant pas recyclables et nécessitant une importante artificialisation des sols inaltérable, elles ne sauraient être considérées comme "écologique".

Les déchets (pales non recyclables en composite) seront de l'ordre de 50 millions de tonnes en 2050.

L'article 5 de la convention européenne du paysage indique clairement l'attachement des habitants pour le paysage les environnant et les riverains doivent pouvoir conserver leur cadre de vie intact. Une centrale éolienne industrielle dégraderait de manière massive le paysage et ainsi le cadre de vie des riverains, à qui le parc est imposé.

D'ailleurs d'un point de vue sociologique, l'éolien est décrié en France et tous les sondages actuels, y compris la consultation publique sur la PPE, montrent que les français ne veulent pas du développement de l'éolien en France.

L'imposer risque de détruire la ruralité de notre pays ainsi que le tissu social local.

Le développement anarchique de l'éolien en France actuellement est une erreur fondamentale et vous avez la possibilité de ne pas y contribuer en demandant l'abandon de ce projet.

Enfin, je trouve scandaleux que l'adresse email pour envoyer un avis ne soit disponible que dans un document PDF, dont le texte n'est pas affiché à la verticale.

J'espère que cela ne résulte pas d'une volonté de limiter la participation de la population à cette enquête.

Sincères salutations,